

# COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 janvier 2017

L'an deux mille dix-sept, le 13 janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Montmorin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard GUILLAUME, Maire.

Date de convocation : 09/01/2017

Présents : MM. GUILLAUME, FUSTIER, LAMARTINE, REYNARD, PELLETIER, PIREYRE, SOBCZAK, PODEVIN et  
Mmes ROUSSET, CASSAGNE, RAYNAUD, PLOS, PEYRON, TENNEREL.

Mme TENNEREL Patricia a donné pouvoir à M. PODEVIN Marc est arrivée à 21h30;  
Mme CASSAGNE Christelle a donné pouvoir à M. GUILLAUME Gérard

Secrétaire de séance : ROUSSET Michelle

Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 09 décembre 2016.

## 1-ADS

Jusqu'à-là, les services de l'État assuraient gracieusement l'instruction technique et juridique des autorisations d'urbanisme pour les communes de moins de 10000 habitants ou appartenant à un EPCI de moins de 20 000 habitants, disposant d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu (POS) ou dans le cas d'une carte communale lorsque le conseil municipal avait fait le choix d'assumer cette compétence.

La loi du 24 mars 2014 a baissé le seuil de cette mise à disposition, qui est réservée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 aux collectivités membres d'un EPCI de moins de 10 000 habitants.

Il ne s'agit pas là d'un transfert de compétences de l'État vers les collectivités ; c'est la fin d'un service gracieux qui avait été consenti par l'État en 1982, à titre transitoire, pour accompagner la décentralisation de l'urbanisme et du droit des sols.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, notre commune appartenant à un EPCI de plus de 10 000 habitants ne disposera plus des services de l'État pour instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Il est proposé à notre communauté de communes de prendre en charge l'organisation d'un service d'instruction des autorisations d'urbanisme et actes relatifs à l'occupation du droit des sols en collaboration avec le Grand Clermont

Le Conseil municipal se prononce à l'unanimité:

- Sur le fait de charger notre communauté de communes d'organiser un service d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols ;
- Sur le fait de l'autoriser à le partager dans le cadre d'un service unifié au sein du pôle d'équilibre territorial et rural du Grand Clermont.
- Sur le projet de convention afin de régir le cadre d'intervention du service instructeur et les responsabilités et attributions de chacun ;
- D'autoriser le Maire à signer tout document se rapportant à la création du service instructeur

## 2- Organisation de la journée du 21 janvier 2017 :

La démarche engagée avec l'association « L'Association » et le Parc Livradois-Forez débute samedi 21 janvier avec un premier atelier d'urbanisme participatif. Cette journée de mobilisation et d'information sera l'occasion de présenter l'équipe, de faire un retour sur le diagnostic réalisé et de lancer les premières esquisses d'aménagement. Elle sera organisée en plusieurs parties : un atelier itinérant le matin dans les hameaux (Gardy à 9h30, La Martre à 10h30, Les Cohériers à 11h30) où seront expliqués le projet et la démarche, et un atelier sur le site(salle polyvalente) l'après-midi afin de commencer avec les habitants un projet global d'aménagement.

Cet atelier est le premier d'une série de quatre qui aboutira à un chantier participatif en mai-juin.

La soirée se clôturera par un casse-croûte de saison.

**La municipalité organise une réunion publique à 18h : Bilan du mi-mandat et présentation des projets**

## 3- Fusion des Communautés de Communes :

Le 09 janvier 2017 a eu lieu la séance d'installation du Conseil communautaire de Billom Communauté (26 communes) résultant de la fusion des communautés de Billom Saint Dier Vallée du Jauron et de Mur-ès-Allier.

Monsieur Gérard GUILLAUME a été élu Président de la nouvelle entité.

Les 55 conseillers communautaires ont élu 13 vice-présidents

#### **4- SIEG du Puy-de-Dôme : rapport d'activité 2015 :**

Le Maire a présenté à l'assemblée le rapport d'activité 2015 du SIEG.

Il est consultable en mairie.

#### **5- Cérémonie des sapeurs-pompiers le 29 janvier 2017 » :**

Suite à la fermeture, en septembre 2016, du Centre d'Intervention décidé par le SDIS, la municipalité invite l'ensemble de la population à une cérémonie donnée en l'honneur des sapeurs-pompiers volontaires de Montmorin, le dimanche 29 janvier 2017 à 11 h00 à la mairie.

#### **6- Questions diverses :**

- **Signalétique du Parc Naturel Régional Livradois Forez :**
- Le Parc Naturel Régional Livradois Forez propose 2 panneaux de signalisation montrant l'appartenance sur le territoire du Parc.
- Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de mise à disposition.
  
- **Soutien à la Commune d'Olloix:**
- Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de l'Association des Maires Ruraux du département, concernant les difficultés rencontrées par la commune d'Olloix, elle demande aux communes qui le souhaitent de soutenir financièrement cette collectivité.
- Le Conseil municipal décide à l'unanimité de leur allouer une subvention à hauteur de 0.50 €par habitant

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 22 heures10.